

Sandra GERMAIN – PORSAN-CLÉMENTÉ

Notaire

Kelly RENÉ-CORAIL – GERMAIN

Notaire

LISTE PIÈCES A FOURNIR POUR OUVERTURE DOSSIER **SUCCESSION**

LE DEFUNT

(pièces ci-dessous à classer dans une sous chemise)

- Extrait d'acte de décès (*original*) ou copie acte de notoriété si déjà dressé par un autre notaire
- Extrait d'acte de naissance de moins de 2 mois
- Jugement de curatelle ou tutelle si personne sous protection judiciaire (majeur ou mineur)
- Livret de famille de la personne décédée (si plusieurs livrets, les fournir tous)
- Copie du contrat de mariage de la personne décédée, ou de son contrat de PACS ou de son jugement de divorce ou de son jugement de séparation de corps
- Copie de la donation entre époux, le cas échéant
- Testament, le cas échéant
- Copie de la carte vitale ou courrier de la sécurité sociale

LE CONJOINT SURVIVANT – LES HERITIERS – LES LEGATAIRES

(faire une sous chemise et y mettre les pièces ci-dessous pour chacun)

- Extrait d'acte de naissance (*moins de 2 mois*)
- Copie recto verso pièce d'identité
- Livrets de famille (si plusieurs livrets, les fournir tous)
- Extrait d'acte de mariage (*moins de 2 mois*)
- Copie du contrat de mariage, ou de son contrat de PACS
- Jugement de curatelle ou tutelle si personne sous protection judiciaire (majeur ou mineur)
- Sur papier libre pour le conjoint survivant, chaque héritier ou légataire : nom, prénoms, profession, adresse précise, numéro de téléphone fixe, numéro de téléphone portable, adresse mail.
- RIB signé avec la mention « Bon pour virement »

CONCERNANT L'ACTIF DE SUCCESSION

(pièces ci-dessous à classer dans une sous chemise)

- Livrets, comptes bancaires, comptes titres et autres (noms, adresse des établissements financiers, numéro de compte et trois derniers relevés à la date du décès)
Numéros du ou des comptes bancaires et livrets et adresses des banques ou établissements financiers (*)
- Biens possédés avant le mariage ou recueillis par succession, donation, partage
- Détail des maisons, appartements et terrains possédés même en indivision (titres de propriété, extrait de matrice cadastrale et plan cadastral récents, si appartement nom et coordonnées du syndic, état descriptif de division et règlement de copropriété)
- Pour les immeubles loués : état locatif au jour du décès, copie des baux (contrats de location) en cours
- Évaluation ou expertises des immeubles
- Fonds de commerce : acte d'acquisition, bail, extrait d'immatriculation au Registre du Commerce, numéro d'INSEE inventaire matériel et marchandises, évaluation, nom et adresse du comptable
- Sociétés : statuts d'origine et toutes les mises à jour de la société, extrait Kbis, évaluation des parts sociales par un comptable
- Carte grise du ou des véhicules automobiles et avis de valeur (*)
- Contrats d'assurance-vie (*)

() s'il s'agit du décès d'une personne mariée sous le régime de la communauté, fournir également les mêmes éléments pouvant figurer au nom du conjoint survivant.*

CONCERNANT LE PASSIF DE SUCCESSION

(pièces ci-dessous à classer dans une sous chemise)

- Impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)
- Dernier avis d'impôt sur le revenu
- Justification de toutes sommes dues au jour du décès
- Donations antérieures effectuées par la personne décédée (date, montant, bénéficiaire)

Provision sur frais : Prévoir le versement par virement d'une provision de 500,00 euros à l'effet de couvrir les frais des premières pièces demandées. Il y a lieu de verser cette somme lors de la constitution du dossier.

TOUT DOSSIER INCOMPLET, (pièces et provision) sera refusé.

OBLIGATOIRE : CONCERTATION ENTRE LES HERITIERS ET COMPTE-RENDU ECRIT, DATE ET SIGNE DE TOUS LES HERITIERS QUAND AU SORT DES BIENS DEPENDANT DE LA SUCCESSION (partage ou vente) EN FOIS LA SUCCESSION REGLEE.